

MAIRIE DE VILLEGLY
Nombres de conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10
ADOpte A L'UNANIMITE
VOTE POUR : 10
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Domaine : SUBVENTION
Sous-domaine : ECLAIRAGE LED
OBJET : Action de développement durable et d'économie Pose éclairage LED Programme 2026 Subvention SYADEN
N° 47/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 20 Octobre à 18H30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 13 Octobre 2025

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Michel GREFFIER, Jean MAURY (arrivé en cours de séance), Emmanuel COULONVAL, Véronique BROUSSE (arrivée en cours de séance), François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Christophe FOURES.

Absents excusés : Christine SANCHEZ, Vanessa SALANDINI, Emilie BELUCHE.

Mr Michel GREFFIER a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique à ses collègues que dans le cadre du programme de développement durable et d'économie d'énergie, il est proposé une nouvelle tranche d'installation de luminaires LED. Elle concerne le camping municipal « le Moulin de Sainte Anne ». Les éclairages autonomes permettront de sécuriser ces zones.

Il dépose sur le bureau de l'Assemblée, le devis de l'entreprise ROBERT qui s'élève à 25 964,44 € HT, soit 31 157,33 € TTC.

Compte tenu du montant élevé de cette opération, le Maire propose de solliciter le SYADEN de l'Aude pour une subvention, au titre de la programmation 2026.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, :

- **Approuve** l'avant-projet sommaire établi, pour un montant HT de 25 964,44 €,
- **Décide** d'inscrire cette opération sur le budget 2026,
- **Sollicite** auprès du SYADEN, une subvention afin d'alléger la charge financière de la commune,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20251020-20251020DEL47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025
Publication : 21/10/2025